

**Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2021-R-024**

**Séance à distance du 06 mai 2021**

**Avis relatif à la demande d'autorisation de travaux dans la Réserve Naturelle  
Régionale de la Galerie du Pont des Pierres**

Lors de la séance à distance du 06 mai 2021, le CSRPN a examiné la demande d'autorisation de travaux dans la Réserve Naturelle Régionale (RNR) de la Galerie du Pont des Pierres.

Le CSRPN rend un **avis favorable** à cette demande avec les remarques suivantes :

1. Des éléments cartographiés plus précis qui auraient fait état de la localisation des espèces présentes et en particulier de la zone restaurée, auraient été appréciés ;
2. La barrière en bois de 2006, construite avec du bois traité, a très probablement été lessivée par les intempéries. Le bois n'étant plus protégé, la barrière sera sans doute à remplacer prochainement. À ce titre, il serait utile de mener une réflexion plus globale afin de procéder au remplacement de cette ancienne barrière lors du chantier prévu, et ainsi de limiter les impacts en évitant une future intervention supplémentaire.

Le président du CSRPN  
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

